

# Effet à terme de l'apprentissage : le début de carrière des ex-apprentis est-il plus favorable que celui des ex-lycéens professionnels ?

*Benoit Cart\*, Alexandre Léné\*\**

## 1. Introduction

### 1.1. Problématique

Plusieurs travaux ont relevé un effet manifeste de l'apprentissage sur l'insertion professionnelle des sortants de formation initiale (Bonnal *et al.*, 2003 ; Simonnet et Ulrich, 2000 ; Sollogoub et Ulrich, 1999). Cet effet est toutefois variable selon le niveau de formation de ces sortants. En termes d'accès à l'emploi (vitesse d'accès au premier emploi, temps passé en emploi), l'apprentissage constitue un avantage d'autant plus faible que le niveau de formation augmente. Il est notablement plus efficace pour permettre l'accès au marché du travail des jeunes sortant avec des niveaux de formation inférieurs ou égal au Bac (Cart et Joseph, 2013). Cependant cet avantage provient en partie de l'effet « contact » entre l'apprenti et l'entreprise (Sollogoub et Ulrich, 1999). Celui-ci perd progressivement de sa pertinence car la majorité des apprentis finit par quitter l'entreprise formatrice, à l'issue du contrat ou dans les mois qui suivent (Cart et Léné, 2014).

Au-delà de cet effet « contact », subsiste-t-il alors un avantage pour les ex-apprentis ? Leur début de carrière professionnelle serait-il plus favorable ? On peut en effet se demander si sur le moyen terme, cet éventuel avantage des apprentis ne serait pas limité par le caractère spécifique de la formation reçue. Une formation plus générale peut faciliter l'adaptabilité et la mobilité, qu'elle soit horizontale - changement de poste ou d'entreprise - ou verticale - promotion et prises de responsabilités - (Stankiewicz et Hanchane, 2004).

C'est à cette question que nous allons tenter de répondre, en nous intéressant à plusieurs indicateurs, qui pourraient rendre compte de cet avantage : la relation entre la formation et l'emploi occupé, les promotions, l'évolution salariale. Nous utilisons pour ce faire l'enquête Génération 2004 à 7 ans, qui s'intéresse aux sept premières années de vie active d'un échantillon de jeunes quittant la formation initiale en 2004. Ils ont été interrogés 3 fois : une première fois en 2007, une deuxième fois en 2009 puis une dernière fois en 2011. Cette enquête retrace donc les trajectoires d'insertion pendant leurs sept premières années de vie active, d'un peu plus de 12 000 jeunes sortis du système éducatif en 2004, tous niveaux de formation confondus. Ce dispositif d'enquêtes présente ainsi l'avantage de suivre une cohorte de primo-sortants du système éducatif au cours de leurs sept premières années sur le marché du travail.

### 1.2. Méthodologie

Nous avons fait le choix de nous intéresser aux sortants des niveaux de formation pour lesquels l'avantage en termes d'insertion est démontré (cf. travaux cités supra). Ces formations répondent aussi à la logique traditionnelle de l'apprentissage : permettre l'accès à la qualification pour des jeunes en

---

\* Clersé, Université de Lille / CAR Céreq de Lille

\*\* Clersé, Université de Lille / Télécom Lille

difficulté dans le système d'enseignement général. Nous nous intéressons alors aux formations de niveau V (CAP BEP) et IV (Bac technologique, Bac professionnel, brevet professionnel et brevet de technicien).

Afin de mener une analyse comparative des bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage et des non bénéficiaires, nous sélectionnons des populations directement comparables, c'est-à-dire des jeunes ayant suivi des formations et spécialités pour lesquelles existe une alternative entre l'apprentissage et la voie scolaire. En termes techniques, nous avons retenu les groupes de niveau / spécialité, dans lesquels l'apprentissage ou la voie scolaire accueille au minimum 15 % des effectifs totaux. Notre population étudiée se répartit donc ainsi :

Tableau 1

### RÉPARTITION DE LA POPULATION ÉTUDIÉE SELON LE TYPE DE FORMATION SUIVIE (REGROUPEMENT NSF)

	Niveau IV						Niveau V					
	Gen2004 à 3 ans			Gen2004 à 7 ans			Gen2004 à 3 ans			Gen2004 à 7 ans		
	Scol	Appr	% Appr									
Agriculture (NSF 21)	196	85	30%	81	45	36%	106	116	52%	41	49	54%
Industrie (NSF 22,25)	880	482	35%	315	146	32%	1234	1659	57%	265	321	55%
Bâtiment NSF 23)	65	62	49%	23	24	51%	225	501	69%	82	160	66%
Services (NSF 31,33)	601	216	26%	245	97	28%	497	482	49%	136	135	50%
TOTAL	1742	845	33%	664	312	32%	2062	2758	57%	524	665	56%

Scol : effectifs dans la voie scolaire

Appr : effectifs en apprentissage

% Appr : pourcentage d'apprentis dans le total du groupe (scolaires + apprentis)

Source : Enquêtes Génération 2004 : interrogation 2007 et 2011 – données non pondérées

Après pondération, cette population s'élève à :

Tableau 2

### RÉPARTITION DE LA POPULATION ÉTUDIÉE SELON LE NIVEAU DE FORMATION

	Scolaire	Apprenti	Total
Niveau IV	39431	21359	60790
%	65%	35%	100%
Niveau V	43109	52635	95744
%	45%	55%	100%
Total	82540	73994	156534
%	53%	47%	100%

Source : Enquêtes Génération 2004 : interrogation 2011 – données pondérées

## 2. La population des apprentis est-elle particulière ?

L'apprentissage au niveau V (CAP-BEP) et dans une moindre mesure au niveau IV (Bac), est traditionnellement considéré comme une voie de remédiation scolaire, qui permettrait à des jeunes, en difficulté dans le système d'enseignement traditionnel d'acquérir une qualification. Ce système d'enseignement accueillerait alors des jeunes ayant des profils particuliers.

Que nous disent les données de Génération 2004 à ce sujet, en calculant la probabilité d'être apprenti selon diverses variables ? (cf. annexe 1 : régressions logistiques « Probabilité d'être apprenti »)

### **2.1. Leurs caractéristiques individuelles**

Les apprentis sont beaucoup plus fréquemment d'origine française. En effet, que ce soit par choix des familles ou sous l'effet du processus de sélection, les enfants d'origine étrangère (surtout maghrébine) sont majoritairement exclus de l'apprentissage.

L'origine sociale ne les distingue pas mais leur mère est plus souvent au chômage. A l'inverse, exclusivement pour ceux de niveau V, leur père est lui moins souvent en situation de chômage.

L'apprentissage de niveau V est aussi essentiellement masculin, alors qu'ils ne préparent pas plus aux métiers industriels que tertiaires.

### **2.2. Leurs parcours de formation**

En comparaison à leurs homologues scolaires préparant les mêmes diplômes, on note peu de distinction : ils mentionnent plus fréquemment l'envie d'occuper un emploi comme raison d'arrêt des études, alors qu'à l'inverse, ils évoquent moins souvent la lassitude.

L'obtention du diplôme est moins fréquente pour les apprentis, mais ce n'est statistiquement significatif qu'à l'issue d'un niveau IV. En ce qui concerne les apprentis de niveau V, ils ont connu plus fréquemment des redoublements avant l'entrée en sixième.

En résumé, au vu des informations dont nous disposons dans l'enquête, les jeunes scolaires et les jeunes apprentis se distinguent peu à ces niveaux de formation, exception faite de leur origine géographique.

Qu'en est-il alors de leur début de carrière professionnelle ?

## **3. Le début de carrière professionnelle des apprentis est-il particulier ? (après 7 années de vie active)**

### **3.1. Situation au moment de l'enquête**

Elle est plus favorable pour les ex-apprentis. Au niveau V, leur part de chômage est inférieure de plus de 10 points. Au niveau IV, la différence est plus marquée du point de vue de la stabilité de l'emploi.

Ainsi, les anciens apprentis se sont insérés plus rapidement dans la vie active : la part de ceux-ci en emploi est plus élevée que celle des anciens lycéens professionnels au moment des deux interrogations.

*Tableau 3*  
**SITUATION APRÈS 3 ET 7 ANNÉES DE VIE ACTIVE**

	Niveau IV				Niveau V			
	Scolaire		Apprenti		Scolaire		Apprenti	
	3 ans	7 ans	3 ans	7 ans	3 ans	7 ans	3 ans	7 ans
Emploi stable	51%	33%	74%	50%	35%	26%	53%	35%
Emploi précaire	20%	41%	13%	28%	24%	34%	22%	35%
Emploi aidé	2%	3%	0%	1%	2%	1%	1%	2%
Total Emploi	73%	77%	87%	79%	61%	61%	76%	72%
Chômage	11%	11%	6%	6%	24%	23%	14%	13%
Contrat en alternance	5%	8%	3%	9%	5%	10%	5%	9%
Formation reprise études	9%	1%	2%	0%	5%	2%	2%	1%
Inactivité	2%	3%	2%	6%	5%	4%	3%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquêtes Génération 2004 : interrogation 2007 et 2011 – données pondérées

Notons toutefois que la situation de tous ces jeunes s'est dégradée après leurs trois premières années de vie active, sous l'effet de la récession économique. La part du chômage est restée identique mais la stabilité de l'emploi s'est fortement détériorée, particulièrement pour les ex-apprentis (la part des emplois stables a baissé de 24 points pour ceux de niveau IV, de 18 points pour ceux de niveau V).

La différence de situation entre ex-apprentis et ex-scolaires est en partie le résultat d'une trajectoire plus rectiligne des ex-apprentis, qui ont passé plus de temps en emploi. Les apprentis de niveau IV ont changé aussi moins souvent d'emploi au cours de ces sept premières années.

*Tableau 4*  
**DIFFÉRENTS INDICATEURS CONCERNANT LES EMPLOIS OCCUPÉS PENDANT LES SEPT PREMIÈRES ANNÉES DE VIE ACTIVE**

	Niveau IV		Niveau V	
	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti
Nombre moyen de mois en emploi	72	78	58	71
Nombre moyen d'emplois	3,4	2,8	3,4	3,6
Temps moyen d'accès au premier emploi (en nombre de mois)	5,3	1,9	11,0	4,4

Enquêtes Génération 2004 : interrogation 2007 et 2011 – données pondérées

Champ : individus en situation d'emploi après 7 ans de vie active

Signalons aussi que les sortants scolaires trouvent leur premier emploi après un temps de recherche plus long que les apprentis, mais rappelons qu'une partie de ces derniers est embauchée par l'entreprise dès la fin de leur contrat.

### 3.2. L'adéquation Formation / Emploi

Cet indicateur a été calculé en utilisant une nomenclature de « Domaine professionnel », qui permet de mettre en relation la spécialité NSF du diplôme préparé et la catégorie PCS de l'emploi occupé.

Il s'agit donc d'une adéquation que l'on peut qualifier d'« objective » ou de « normative ». Il convient d'être prudent avec la notion d'« adéquation ». En effet, le postulat que le seul bon appariement (« *match* ») est celui qui réalise la correspondance entre la spécialité de formation et la spécialité d'emploi, repose sur une vision fallacieuse du marché du travail, celle de sous-marchés totalement isolés avec peu de substitutions possibles entre les formations pour accéder à un emploi donné (Béduwé et Vincens, 2011).

Dès lors, le constat de l'inadéquation entre spécialité de formation et spécialité d'emploi (y compris entre groupes de spécialités) est considéré ici comme un élément de l'analyse, et n'est pas nécessairement synonyme d'une mauvaise qualité de l'insertion des sortants de chaque formation. C'est particulièrement important de le signaler, puisqu'on examine l'insertion dans une perspective dynamique de moyen terme, permettant des changements d'emploi. Cet indicateur peut cependant être spécifiquement intéressant pour juger du caractère transversal de la formation reçue, en faisant l'hypothèse qu'une formation « spécifique » conduit à une gamme plus restreinte d'emplois.

Tableau 5

#### TAUX D'ADÉQUATION FORMATION / EMPLOI APRÈS 3 ET 7 ANNÉES DE VIE ACTIVE PAR GROUPE DE SPÉCIALITÉS DE FORMATION

	Niveau IV				Niveau V			
	Scolaire		Apprenti		Scolaire		Apprenti	
	3 ans	7 ans						
01 Agriculture et environnement	64%	63%	71%	68%	42%	32%	52%	53%
03 Gros œuvre du BTP, extraction							70%	72%
04 Second œuvre du bâtiment						16%	39%	38%
05 Mécanique et maintenance	55%	46%	73%	68%	34%	31%	62%	54%
06 Électricité et électronique	7%	9%	8%	11%	6%	2%		
09 Matériaux souples, bois, papier carton								
17 Commerce et vente	55%	55%	77%	60%	38%	36%	54%	54%
18 Hôtellerie, restauration, tourisme						45%	76%	58%
20 Santé	31%	56%	98%	89%				
22 Social et services aux personnes								
23 Alimentation							35%	30%
24 Coiffure, esthétique et services divers								
<b>Moyenne</b>	<b>41%</b>	<b>43%</b>	<b>65%</b>	<b>59%</b>	<b>34%</b>	<b>29%</b>	<b>52%</b>	<b>47%</b>

Le taux d'adéquation correspond à la part des individus qui occupent un emploi (PCS) classé dans le même domaine professionnel que la spécialité de formation (NSF) qu'ils ont suivie.

Source : Enquêtes Génération 2004 : interrogation 2007 et 2011 – données non pondérées

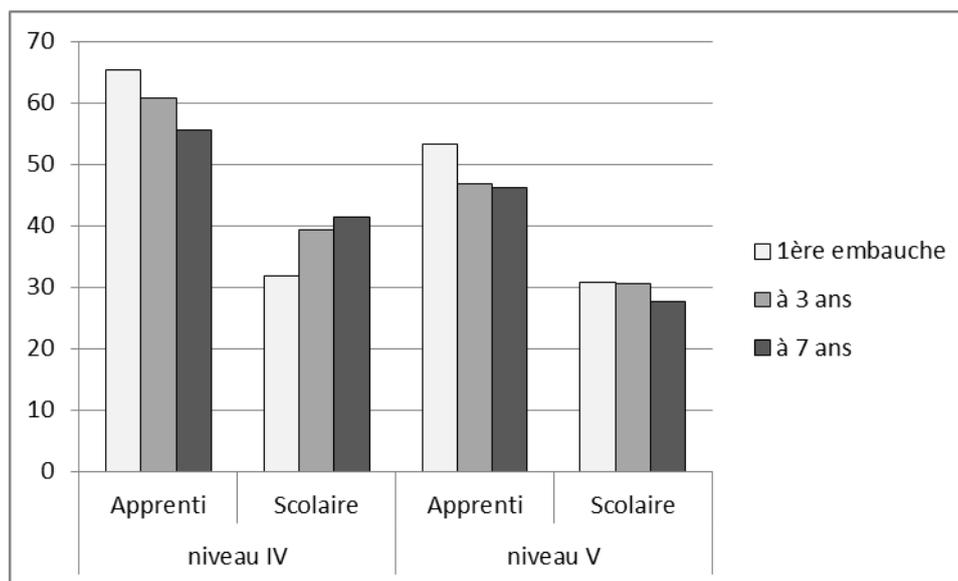
Champ : individus répondant aux deux enquêtes en emploi ou en contrat en alternance - effectif supérieur à 30 dans le groupe de formation.

Ces éléments nous renseignent tout d'abord sur la grande variété des pourcentages d'adéquats selon les groupes de spécialités. L'adéquation est rare dans la spécialité « électricité et électronique » ; elle

est très forte dans la « santé » ou la « mécanique et la maintenance ». L'adéquation n'est donc pas une règle.

On constate également que les ex-apprentis occupent des emplois plus souvent en adéquation avec la formation suivie. Ils sont donc plus ancrés dans leur métier. C'est particulièrement le cas pour le niveau IV où environ 60 % des apprentis sont employés dans des métiers pour lesquels ils sont a priori préparés.

*Graphique 1*  
**ÉVOLUTION DU TAUX D'ADÉQUATION FORMATION / EMPLOI  
DE LA PREMIÈRE EMPLOI JUSQU'À 3 ANS, PUIS 7 ANS DE VIE ACTIVE**



Source : Enquêtes Génération 2004 : interrogation 2007 et 2011 – données pondérées  
Champ : individus en emploi ou en contrat en alternance

Si l'on examine l'évolution de ces taux, on observe un phénomène progressif d'augmentation du pourcentage d'individus en adéquation pour les scolaires de niveau IV. L'adéquation entre la formation et l'emploi se réalise au cours du temps, au cours du processus d'insertion. Ce n'est pas le cas pour les apprentis, dont les taux diminuent. On peut anticiper qu'au fur et à mesure de la carrière professionnelle, les taux d'adéquation des scolaires et des apprentis s'égaliseront, les uns et les autres perdant progressivement leur spécificité de formation. Ce type d'évolution est beaucoup moins net pour le niveau V : le taux d'apprentis en adéquation ne diminue pas autant et l'adéquation des ex-scolaires ne progresse pas. L'écart entre les deux populations reste important.

L'analyse de la probabilité d'occuper un emploi en adéquation avec sa formation sept ans après la sortie du système scolaire confirme ce même constat : les ex-apprentis occupent significativement plus souvent un emploi « adéquat » (cf. annexes 2 et 3). C'est particulièrement vérifié pour les sortants de niveau V (différence très significative avec les scolaires) et d'autant plus quand ils ont obtenu leur diplôme.

La question est alors la suivante : occuper un emploi en adéquation avec la formation sept ans après l'avoir terminé, correspond-t-il à une situation d'enfermement où les perspectives de carrière seraient moins favorables ?

### 3.3. Les promotions et les mouvements entre les emplois

Intéressons-nous d'abord à la répartition selon le niveau de qualification des emplois occupés par les sortants après sept années de vie active.

*Tableau 6*  
**RÉPARTITION DES EMPLOIS OCCUPÉS APRÈS 7 ANNÉES DE VIE ACTIVE  
SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION**

	Niveau IV		Niveau V	
	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti
Indépendant	8%	12%	10%	10%
Cadre	3%	3%	1%	1%
Profession intermédiaire	14%	15%	12%	9%
Employé	53%	42%	46%	48%
Ouvrier	22%	28%	31%	32%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Génération 2004 : interrogation 2011 – données pondérées

Champ : individus occupant un emploi (y compris contrat d'alternance)

Concernant les jeunes sortis avec un niveau IV, la part des professions supérieures est identique pour les scolaires et les apprentis. Notons juste que les ex-apprentis sont plus fréquemment indépendants et plus souvent ouvriers qu'employés.

Pour le niveau V, les constats sont identiques, même s'ils sont moins affirmés, la répartition des deux populations étant plus similaires. Il convient de remarquer toutefois la part légèrement plus élevée de jeunes scolaires devenus profession intermédiaire.

Si l'on examine les mouvements entre l'emploi occupé après 3 ans et celui occupé après 7 ans, ces mouvements sont plus nombreux pour les ex-scolaires que pour les ex-apprentis. Ils semblent donc moins ancrés dans un métier bien identifié, ayant plus de latitude à en changer, au prix même parfois d'une déqualification.

*Tableau 7*  
**ÉVOLUTION DE LA QUALIFICATION DES EMPLOIS OCCUPÉS  
ENTRE 3 ET 7 ANS DE VIE ACTIVE**

	Niveau IV		Niveau V	
	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti
Métier de niveau de qualification inférieur	8%	7%	8%	8%
Même métier	55%	60%	47%	52%
Métier différent de même niveau de qualification	20%	17%	30%	29%
Métier de niveau de qualification supérieur	17%	16%	15%	11%
Total	100%	100%	100%	100%

Enquêtes Génération 2004 : interrogation 2007 et 2011 – données non pondérées

Champ : individus en emploi ou en contrat en alternance

Une analyse toute chose égale par ailleurs de la probabilité de connaître une promotion<sup>1</sup> (cf. annexes 2 et 3) indique qu'elle dépend surtout du secteur de l'entreprise et du nombre d'emplois connus au cours de la trajectoire (et de leur durée). L'ancienneté dans l'emploi est donc sans surprise un élément favorisant la promotion. Les ex-apprentis semblent aussi moins concernés par les promotions mais la différence avec les ex-scolaires n'est pas statistiquement significative.

Paradoxalement, les ex-apprentis sont les plus satisfaits du niveau de compétence de l'emploi qu'ils occupent. Si en moyenne deux jeunes sur trois estiment être utilisés à leur niveau de compétence, trois sur 4 des ex-apprentis de niveau IV sont dans ce cas. A l'inverse, ceux se déclarant le plus fréquemment « déqualifiés » sont les ex-scolaires de même niveau.

Tableau 8

### JUGEMENT DES INDIVIDUS SUR LA CORRESPONDANCE ENTRE LE NIVEAU DE FORMATION ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION DE L'EMPLOI OCCUPÉ À 7 ANS

	Niveau IV		Niveau V	
	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti
À votre niveau de compétence	64%	76%	66%	66%
En dessous de votre niveau de compétence	30%	20%	26%	25%
Au dessus de votre niveau de compétence	6%	4%	8%	9%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Génération 2004 : interrogation 2011 – données pondérées

Champ : individus occupant un emploi (y compris contrat d'alternance)

### 3.4. La rémunération

Les différences de salaire au terme des sept années sont peu marquées ; de 50 € en faveur des apprentis pour le niveau IV, de 30 € en faveur des scolaires pour le niveau V.

Tableau 9

### SALAIRE MOYEN ET ÉVOLUTION PENDANT LES SEPT PREMIÈRES ANNÉES DE VIE ACTIVE

	Niveau IV		Niveau V	
	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti
à la première embauche	1121	1166	1088	1106
après 3 ans	1315	1381	1270	1271
après 7 ans	<b>1481</b>	<b>1529</b>	<b>1471</b>	<b>1439</b>
du 1 <sup>er</sup> emploi à l'emploi à 7 ans	+ 32%	+ 31%	+ 35%	+ 30%

Source : Enquêtes Génération 2004 : interrogation 2007 et 2011 – données pondérées

Champ : individus en emploi à temps plein

Les évolutions de salaire mesurées au cours de ces 7 années sont relativement uniformes : les scolaires de niveau V connaissent l'augmentation la plus forte entre la première embauche et l'emploi à 7 ans : 35 % ; les autres catégories enregistrent une augmentation de l'ordre de 30 %.

<sup>1</sup> Connaître une promotion signifie ici : occuper un métier à 7 ans d'une qualification supérieur à celui occupé à 3 ans.

Ces constats sont confirmés si on considère les variables qui déterminent le salaire au bout de 7 ans, toutes choses égales par ailleurs<sup>2</sup> (cf. annexes 2 et 3). Les ex-apprentis sont effectivement moins bien rémunérés que les ex-scolaires, surtout au niveau V, mais les différences ne sont pas statistiquement significatives. En revanche, les salariés de niveau V, dont l'emploi est en adéquation avec leur formation, sont eux aussi moins bien rémunérés, et cette différence est, elle, significative. Il se trouve que c'est surtout le cas des ex-apprentis, comme nous l'avons noté supra.

Ce résultat, qui pourrait sembler a priori contre-intuitif dans la mesure où l'on associe souvent adéquation et qualité de l'insertion, indique que les jeunes salariés qui sont restés dans une activité proche de leur spécialité de formation ne bénéficient pas de perspectives salariales aussi bonnes que ceux qui ont pu profiter de changements d'emploi leur permettant d'évoluer.

De plus ils sont employés dans des entreprises de plus petite taille, ce qui correspond aux entreprises ayant traditionnellement recours à l'apprentissage de niveau IV et surtout V. Il s'agit en effet d'entreprises artisanales ou de petites unités commerciales ou de service.

*Tableau 10*  
**NOMBRE DE SALARIÉS DE L'ENTREPRISE À 7 ANS**

	Niveau IV		Niveau 5	
	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti
0 à 9 salariés	31%	50%	38%	45%
10 à 49 salariés	25%	31%	23%	29%
50 salariés et plus	44%	19%	39%	26%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Génération 2004 : interrogation 2011 – données pondérées  
Champ : individus occupant un emploi (y compris contrat d'alternance)

#### 4. Conclusion

Notre analyse vient tout d'abord confirmer des résultats généralement déjà établis sur l'efficacité de l'apprentissage en termes d'accès à l'emploi en début de vie active. L'apprentissage peut être considéré comme un « accélérateur » d'insertion en début de vie active, et ses effets bénéfiques sur les démarrages professionnels se prolongent dans le temps, en protégeant ses anciens bénéficiaires des trajectoires d'insertion les plus éloignées de l'emploi. Certains effets positifs de l'apprentissage en début de vie active semblent s'estomper avec le temps, les lycéens retrouvant à moyen terme des taux d'emplois et des durées d'occupation similaires à celles des apprentis (Ilardi et Sulzer, 2014).

Notre analyse vient toutefois compléter et approfondir ces éléments sur certains points :

1. Au niveau IV, les ex-apprentis et les ex-scolaires occupent des emplois en grande partie similaires. Le type de formation ne distingue pas cette population et la trace de l'apprentissage est oubliée, quand les individus sont salariés. On note juste une part plus importante d'ex-apprentis, ayant fait le choix de devenir indépendants.
2. En revanche, au niveau V, les parcours et situation après sept années de vie active restent relativement différents.

<sup>2</sup> Régression MCO du logarithme du salaire mensuel (primes comprises) pour les seuls salariés à temps plein (les indépendants et les salariés à temps partiel sont donc exclus).

Les ex-apprentis restent favorisés en matière d'insertion sur le marché du travail : moins de situation de chômage, plus de temps passé en emploi au cours de la trajectoire. Leurs emplois sont plus souvent en adéquation avec leur formation, mais ils bénéficient de moins de possibilités de promotion et d'un salaire plus contenu. Cela s'explique en partie par la nature des emplois qui accueillent les apprentis (des entreprises, plus petites, où les possibilités d'évoluer sont plus réduites).

Certes les ex-scolaires éprouvent plus de difficultés à s'ancrer dans un métier, mais les perspectives paraissent plus ouvertes. Ils trouvent des emplois plus diversifiés, qui leur offrent aussi des possibilités de carrières, quand ils réussissent à saisir les opportunités qui se présentent.

Ces résultats sont à considérer dans un contexte où le discours politiques insiste sur le développement de l'apprentissage. Certes il favorise l'insertion à court terme. Mais, comme le montre ce travail, ses effets ne sont plus aussi assurés à mesure que la carrière se construit. Pour certains apprentis, on peut même décrire un certain « enfermement » dans une situation professionnelle où les perspectives d'évolution sont mesurées : faible progression salariale, peu de possibilités de promotion.

Cette focalisation sur l'apprentissage serait d'autant plus dommageable si cet « enfermement » signifie aussi « prépondérance des savoirs professionnels » au détriment de savoirs théoriques plus généraux, bien souvent nécessaire à une évolution professionnelle adaptée à une société en mutation perpétuelle.

## Bibliographie

Bédoué C. et Vincens J. (2011), « L'indice de concentration : une clé pour analyser l'insertion professionnelle et évaluer les formations », *Formation emploi*, n°114, pp. 5-24.

Bonnal L., Mendes S. et Sofer C. (2003), « School-to-work transition: Apprenticeship versus vocational school in France », *International Journal of Manpower*, Vol.23, n°5, pp. 426-42.

Cart B. et Joseph O. (2013), « Les effets du passage par l'apprentissage sur l'insertion des jeunes », *Biennale du Céreq*, Paris, 19 septembre.

Cart B. et Léné A. (2014), « La mobilité professionnelle des apprentis et ses effets salariaux. Les enseignements de l'enquête Génération 2004 », *Economie et Statistique*, n°471, octobre, pp. 5-31.

Ilardi V. et Sulzer E. (2014), « L'apprentissage comme voie de réussite à coup sûr : une mise en question à partir de données d'insertion longitudinales ». XXI<sup>es</sup> journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, Réussite scolaire, réussite professionnelle, l'apport des données longitudinales, Dijon, CEREP, 19-20 juin.

Simonnet V. et Ulrich V. (2000), « La formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail : l'efficacité du contrat d'apprentissage », *Economie et Statistique*, n°337-338, pp. 81-95.

Sollogoub M. et Ulrich V. (1999), « Les jeunes en apprentissage ou en lycée professionnel. Une mesure quantitative et qualitative de leur insertion sur le marché du travail », *Economie et Statistique*, n°323, pp. 31-52.

Stankiewicz F. et Hanchane S. (2004), « Approche organisationnelle de la formation : au-delà de la problématique beckerienne », *Formation-emploi*, n°85, pp. 23-40.

**Annexe 1 : Enquêtes Génération 2004 - Régressions logistiques « Probabilité d'être apprenti »**

Paramètre	Niveau IV			Niveau V		
	Valeur estimée	Pr > Khi-2	Sign.	Valeur estimée	Pr > Khi-2	Sign.
Constante	-17,1857	0,9686		-1,2542	<,0001	---
Homme	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Femme	-0,155	0,418		-0,6286	<,0001	---
Père en emploi	-0,4756	0,2485		0,9432	<,0001	+++
Père au chômage	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Père, autre situation	-0,0448	0,9165		0,8158	0,0003	+++
Mère en emploi	-1,8065	<,0001	---	0,0218	0,9047	
Mère au chômage	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Mère sans activité	-2,0311	<,0001	---	-0,5384	0,0045	---
Mère, autre situation	-2,128	<,0001	---	-0,4375	0,0561	-
Père pr. inter ou cadre	0,0631	0,6983		-0,0445	0,6778	
Père ouvrier employé	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Père indépendant	0,1326	0,4745		0,0777	0,5077	
Mère pr. inter ou cadre	0,1702	0,4035		-0,2554	0,0809	-
Mère ouvrier employé	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Mère indépendant	-0,1442	0,5795		0,0565	0,766	
Origine Maghreb	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Origine Europe du sud	0,5475	0,2354		1,1813	<,0001	+++
Origine mixte	0,2825	0,4751		1,0835	<,0001	+++
Origine française	0,94	0,0007	+++	1,4568	<,0001	+++
Scolarisé Ile de France	0,1642	0,3517		-0,2873	0,0063	---
Scolarisé en province	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Age en 6e normal	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Age en 6e en avance	0,2899	0,3929		-0,5583	0,0019	---
Age en 6e retard 1 an	-0,2121	0,178		-0,0014	0,9859	
Age en 6e retard 2 ans	-0,9188	0,1082		-0,0954	0,6182	
Aucune discrimination	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Discrimination ethnique	-1,5771	0,0596	-	-0,1152	0,6228	
Discrimination physique	-0,3656	0,5351		-0,1724	0,4605	
Discrimination autres	-0,0843	0,7772		-0,0104	0,9512	
Habitat chez les parents	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Habitat en couple	0,517	0,0002	+++	0,5789	<,0001	+++
Habitat seul	0,4858	0,0017	+++	0,6979	<,0001	+++
Diplômé	-0,2784	0,0473	--	-0,0961	0,2058	
Non diplômé	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Arrêt : refus supérieur	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Arrêt : fin de cursus	-0,2293	0,0788	-	-0,0106	0,894	
Arrêt : niveau atteint	0,0968	0,4395		0,2539	0,001	+++
Arrêt : désir d'emploi	0,8553	<,0001	+++	0,565	<,0001	+++
Arrêt : lassitude	-0,3231	0,0076	---	-0,3274	<,0001	---
Spécialité industrielle	0,0513	0,7739		0,0997	0,3463	
Spécialité tertiaire	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Bac techno / CAP	<i>ref. (Bac techno).</i>			<i>ref. (CAP)</i>		
Bac pro / BEP	17,163	0,9686		-1,9245	<,0001	---
Brevet professionnel	36,6961	0,9602				
Autres niveaux IV	18,3034	0,9666				
Troisième générale	<i>ref.</i>			<i>ref.</i>		
Troisième techno	0,0647	0,6531		-0,0921	0,3119	
Troisième autre	1,3698	<,0001	+++	0,0961	0,2851	

+++ ou --- : significativité au seuil de 1%

++ ou -- : significativité au seuil de 5%

+ ou - : significativité au seuil de 10%

**Annexe 2 : Enquêtes Génération 2004 : Sortants de niveau IV****Régression logistique « Occuper à 7 ans un emploi en adéquation avec sa formation »****Régression logistique « Avoir bénéficié d'une promotion entre 3 et 7 ans »****Régression MCO « Logarithme du salaire à 7 ans » (pour les seuls emplois à temps plein)**

Paramètre	Adéquation (Logit)		Promotion (Logit)		Log. Salaire (MCO)	
	Valeur estimée	Sign.	Valeur estimée	Sign.	Valeur estimée	Sign.
Constante	2,0001		9,26		7,30911	+++
Apprenti	0,2922		-0,346		0,00841	
Scolaire	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Adéquation Formation / Emploi			0,1453		0,01688	
Pas d'adéquation			<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Promotion					-0,08717	---
Pas de promotion						
Ouvrier	0,7558	++	-42,4547		-0,08552	---
Employé	0,2142		-43,7729		-0,07926	---
Profession intermédiaire	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Cadre	-0,4116		0,9193		0,13419	+++
Indépendant	1,0795	+	-19,9931			
<b>Caractéristiques individuelles</b>						
Homme	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Femme	-0,4195		-1,5436		-0,08879	---
Père en emploi	-1,3888	-	0,6432		0,00774	
Père au chômage	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Père, autre situation	-0,7649		0,5175		-0,01655	
Mère en emploi	-1,0605		-0,162		0,08714	
Mère au chômage	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Mère au foyer	-2,0529	---	0,363		0,10811	+
Mère, autre situation	-1,6319	-	-3,2322		0,0531	
Père pr. Inter ou cadre	-0,0703		-1,4212	-	0,01202	
Père ouvrier employé	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Père indépendant	0,0298		-1,6351	--	-0,02521	
Mère pr. Inter ou cadre	-0,4769		0,2597		-0,01687	
Mère ouvrier employé	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Mère indépendant	0,2051		1,4595		-0,08275	--
Origine Maghreb	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Origine Europe du sud	0,3444		0,4212		-0,13409	--
Origine mixte	-0,2313		7,0256	+++	-0,01835	
Origine française	-0,3834		4,5078	++	-0,06354	--
Scolarisé Ile de France	-1,0149	---	0,1793		0,05181	++
Scolarisé en province	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Age en 6e normal	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Age en 6e en avance	0,7633		1,2732		0,03521	
Age en 6e retard 1 an	-0,5033	-	2,7164	++	-0,03066	
Age en 6e retard 2 ans	0,459		0,8799		-0,03059	
Aucune discrimination	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Discrimination ethnique	2,1179	++	-0,6947		-0,0606	
Discrimination physique	-14,4265		-4,416		-0,03544	
Discrimination autres	0,8103	+	-2,1975		0,00078742	
Habitat chez les parents	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Habitat en couple	0,0402		-0,1421		0,03039	+
Habitat seul	0,5598	++	1,1493		0,0266	

<b>Caractéristiques de formation</b>			
Diplômé	-0,0558	1,8855 +	0,01003
Non diplômé	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Arrêt refus supérieur	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Arrêt : fin de cursus	0,0553	0,4835	-0,01107
Arrêt : niveau atteint	0,236	-1,0948	-0,03873 ---
Arrêt : désir d'emploi	-0,0223	0,289	0,01291
Arrêt : lassitude	0,1142	-0,1062	-0,00049836
Spécialité industrielle	-1,6548 ---	-1,6303	0,02255
Spécialité tertiaire	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Bac technologique	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Bac professionnel	-0,00084	-1,2413	-0,03368
Brevet professionnel	0,4027	-2,2804 -	-0,0589 -
Autres niveaux IV	-0,0841	-1,0877	-0,04688
Troisième générale	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Troisième techno	-0,1686	0,592	0,03063 +
Troisième autre	0,3074	3,2997	0,04949
<b>Caractéristiques de l'entreprise à 7 ans</b>			
Agriculture	2,9616 +++	-1,8107	-0,05098
Industrie	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Bâtiment	-0,4643	0,7957	-0,0262
Commerce	1,1888 +++	-1,2936	-0,07687 ---
Services marchands	-0,2695	-0,6998	-0,03534
Services aux personnes	0,3086	1,4084	-0,07614 --
Services non marchands	-0,146	-0,0685	-0,08121 ---
moins de 10 salariés	0,181	-0,2945	-0,03372
de 10 à 49 salariés	0,2687	-0,5759	-0,01256
de 50 à 199 salariés	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
plus de 200 salariés	0,0588	0,0198	-0,00895
effectif non précisé	-0,2268	-1,4415	-0,05256 -
<b>Caractéristiques du parcours professionnel et de l'emploi à 7 ans</b>			
Nombre de mois en emploi	0,000164	0,0815 +++	0,00139 ++
Nombre d'emplois occupés	-0,1485 ---	0,4771 +++	-0,00341
Temps d'accès au premier emploi	0,00132	-0,0818	0,00049322
Changement de profession déclarée		1,5042 +	-0,05768 ---
Poste d'encadrement	-0,2112	1,4382 +	0,05648 +++
Promotion déclarée	0,0879		0,01838
<b>Opinions personnelles</b>			
Désir de progresser	0,1166	-0,8872	-0,00148
en changeant d'entreprise	0,0773	0,5744	0,00466
en prenant un poste d'encadrement	-0,548 --	-1,541	0,00098703
Emploi le plus élevé poste actuel	-0,06	0,4658	-0,02174
Autre poste	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Se réalise professionnellement Oui	0,173	1,9747	0,06469 +++
Plutôt	0,2495	1,3506	0,04378 +
Non	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Emploi correspondant au niveau	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
En dessous du niveau	-0,0846	0,1583	-0,02999 -
Au dessus du niveau	-0,2186	-1,4144	-0,07338 --
Niveau nécessaire : aucun	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
CAP ou BEP	1,5975 +++	-22,0329	-0,06056 --
Bac	1,7199 +++	-21,0797	-0,05293 --
Diplôme supérieur	2,1067 +++	-20,4051	0,03109

+++ ou --- : significativité au seuil de 1%

++ ou -- : significativité au seuil de 5%

+ ou - : significativité au seuil de 10%

**Annexe 3 : Enquêtes Génération 2004 : Sortants de niveau V****Régression logistique « Occuper à 7 ans un emploi en adéquation avec sa formation »****Régression logistique « Avoir bénéficié d'une promotion entre 3 et 7 ans »****Régression MCO « Logarithme du salaire à 7 ans » (pour les seuls emplois à temps plein)**

Paramètre	Adéquation (Logit)		Promotion (Logit)		Log. Salaire (MCO)	
	Valeur estimée	Sign.	Promotion (Logit)	Sign.	Valeur estimée	Sign.
Constante	-1,7644		-68,1501		7,16485	+++
Apprenti Scolaire	0,9712	+++	-0,9408		-0,01374	
	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Adéquation Formation / Emploi Pas d'adéquation			-0,00654		-0,0462	---
			<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Promotion Pas de promotion					-0,00787	
Ouvrier Employé	-0,1951		-1,7425		-0,01429	
Profession intermédiaire	-1,2355	---	45,1684		0,05553	
Cadre	-0,3924		49,8489		0,12248	+
Indépendant	0,7357		48,1797			
<b>Caractéristiques individuelles</b>						
Homme	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Femme	-0,0522		1,2378		-0,02333	
Père en emploi	-1,2377	--	4,8308		-0,03724	
Père au chômage	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Père, autre situation	-1,036		2,8127		-0,01277	
Mère en emploi	0,1544		-2,521		-0,02651	
Mère au chômage	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Mère au foyer	0,0136		-1,9358		-0,01718	
Mère, autre situation	0,00152		3,8583		-0,03994	
Père pr. Inter ou cadre	-0,2935		-1,3745		0,00947	
Père ouvrier employé	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Père indépendant	0,00552		-1,6663		-0,03568	
Mère pr. Inter ou cadre	0,0204		1,7663		0,0891	+++
Mère ouvrier employé	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Mère indépendant	-0,3125		-0,8916		0,0476	
Origine Maghreb	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Origine Europe du sud	-1,9016	--	4,1368		-0,00015937	
Origine mixte	-1,0759		-4,2408		0,06116	
Origine française	-0,7902	--	0,0212		-0,01503	
Scolarisé Ile de France	-0,0229		-1,7817		0,04279	+
Scolarisé en province	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Age en 6e normal	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Age en 6e en avance	0,0535		7,4147	++	0,07257	+
Age en 6e retard 1 an	-0,064		1,9814	+	-0,03649	--
Age en 6e retard 2 ans	-0,1855		2,0063		-0,05452	
Aucune discrimination	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Discrimination ethnique	1,3226	+	21,4697		0,02713	
Discrimination physique	-0,318		1,3217		0,07075	
Discrimination autres	0,2579		4,8641		-0,02361	
Habitat chez les parents	<i>ref.</i>		<i>ref.</i>		<i>ref.</i>	
Habitat en couple	0,0545		2,9371	++	0,01748	
Habitat seul	0,1882		-0,9796		0,0112	

<b>Caractéristiques de formation</b>					
Diplômé	0,5982	+++	0,9721	0,04947	+++
Non diplômé	ref.		ref.	ref.	
Arrêt refus supérieur	ref.		ref.	ref.	
Arrêt : fin de cursus	-0,6374	---	-0,5882	-0,00932	
Arrêt : niveau atteint	0,2447		0,8048	-0,02784	-
Arrêt : désir d'emploi	0,0455		0,3668	0,03249	++
Arrêt : lassitude	-0,1337		2,3054	0,01688	++
Spécialité industrielle	-0,2527		0,3385	0,01655	
Spécialité tertiaire	ref.		ref.	ref.	
CAP	ref.		ref.	ref.	
BEP	0,2994		0,0571	-0,03368	
Troisième générale	ref.		ref.	ref.	
Troisième techno	0,3584		-2,0797	-0,01562	-
Troisième autre	0,2638		-2,6754	-0,00040209	-
<b>Caractéristiques de l'entreprise à 7 ans</b>					
Agriculture	1,5628	+++	-4,8221	-0,01046	--
Industrie	ref.		ref.	ref.	
Bâtiment	0,345		-7,5564	0,03177	---
Commerce	0,8829	+++	-2,798	-0,01666	
Services marchands	-1,2813	---	-3,4375	0,05091	++
Services aux personnes	1,9594	+++	-7,1885	-0,03687	---
Services non marchands	-0,8881	--	-4,9411	-0,05836	--
moins de 10 salariés	0,5717	+	1,8887	-0,00491	
de 10 à 49 salariés	0,1602		2,8898	0,01316	+
de 50 à 199 salariés	ref.		ref.	ref.	
plus de 200 salariés	-0,1405		3,2249	0,10173	+++
effectif non précisé	0,2883		0,7168	0,01487	
<b>Caractéristiques du parcours professionnel et de l'emploi à 7 ans</b>					
Nombre de mois en emploi	0,0138		0,1292	0,00078733	+++
Nombre d'emplois occupés	-0,0728		0,4555	-0,00102	++
Temps d'accès au premier emploi	0,00322		0,074	-0,00189	-
Changement de profession déclarée			2,6618	-0,0255	+
Poste d'encadrement	-0,1448		0,5502	0,07269	+++
Promotion déclarée	0,3239			0,03	
<b>Opinions personnelles</b>					
Désir de progresser	-0,1374		2,1816	-0,02244	
en changeant d'entreprise	0,4497	+	-1,6386	0,01404	
en prenant un poste d'encadrement	0,0892		-1,4786	0,03309	+
Emploi le plus élevé poste actuel	-0,4653	--	0,8544	-0,02846	-
Autre poste	ref.		ref.	ref.	
Se réalise professionnellement Oui	-0,0738		7,5659	0,06727	+++
Plutôt	-0,1723		5,1094	0,03064	+++
Non	ref.		ref.	ref.	
Emploi correspondant au niveau	ref.		ref.	ref.	
En dessous du niveau	0,0744		0,6327	-0,00616	
Au dessus du niveau	0,5398		-4,0583	0,03986	-
Niveau nécessaire : aucun	ref.		ref.	ref.	
CAP ou BEP	1,4262	+++	3,1726	0,01915	++
Bac	1,4288	+++	4,1483	0,0083	++
Diplôme supérieur	0,9135		4,6058	-0,03648	+

+++ ou --- : significativité au seuil de 1%

++ ou -- : significativité au seuil de 5%

+ ou - : significativité au seuil de 10%